

en ligne en ligne

BIFAO 57 (1958), p. 143-155

Gérard Godron

Études sur l'époque archaïque.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

ÉTUDES SUR L'ÉPOQUE ARCHAIQUE

PAR

GÉRARD GODRON

l. Une mention de Sékhat-Hor sous la Ire dynastie

La tablette étudiée ici (fig. 1) ⁽¹⁾ fut découverte par Petrie dans la nécropole royale d'Abydos et se trouve actuellement au musée de Philadelphie (n° E. 9403). Les mêmes fouilles mirent au jour un doublet fragmentaire où, par malchance, ne figure plus le signe litigieux dont il sera question plus bas (fig. 2) ⁽²⁾.

Le texte se laisse diviser en plusieurs groupes de signes :

- 1° En haut et à gauche, le nom d'Horus du roi Djer.
- 2° Sous ce premier groupe, trois hiéroglyphes nous donnent le nom d'une ville. Petrie (3), suivi avec hésitation par Borchardt (loc. cit.) et M. Vandier (4), lisait Dp «Bouto». Griffith (5), beaucoup plus sceptique, commente ainsi ce toponyme: « blooks like a city-name. Possibly is suppressed, as may be expected to happen sometimes, in which case we should have or Mendes;
- (1) Petrie, Royal Tombs 2, pl. 5, n° 1 (photographie). A la page 22, Petrie écrit: «Two pieces of an ivory tablet were so different in appearance that their connection was not seen until they were photographed». La photographie donnée par Ranke, Egyptian collection, University Museum, Philadelphia (fig. 11, p. 28) est insuffisante pour une collation. Je dois la photographie publiée dans cet article à l'amabilité de MM. Anthes et Fischer. Le secours de M. Fischer, qui a bien voulu examiner pour moi l'objet, m'a été particulièrement précieux, comme on le verra cidessous.
- (2) Petrie, o. c., pl. 6 A et p. 24. Borchardt (Die Annalen und die zeitliche Festlegung, p. 53, n. 1) a rapproché de ces deux tablettes une troisième (Petrie, o. c., pl. 5 A, n° 15): «Vielleicht noch ein Rest eines dritten gleichartigen Plättchens.... das die Inschrift in ungekehrter Anordnung trug». Vu son état très fragmentaire, elle est inutilisable pour la présente étude.
 - (3) O. c., p. 22.
 - (4) Archéologie 1**, p. 842.
 - (5) Dans Petrie, o. c., p. 49.

but as yet no firm ground can be reached in regard to geographical names of this period ».

Aucune de ces interprétations ne me paraît devoir être retenue. Le signe



Fig. 1. Tablette du Musée de Philadelphie.

de notre tablette, transcrit d par Petrie, ne peut, en effet, être une forme archaïque de -, puisque, dès cette époque, l'hiéroglyphe de la main, sans coude ni avant-bras, est déjà très proche de ce qu'il sera durant toute l'histoire égyptienne (1); c'est, de toute évidence, un -, comme l'avait proposé Griffith et comme le prouvent les deux stèles de l'Horus -: sur l'une est

(1) Cf. le nom de la ville de Bouto sur une autre tablette de Djer (PSBA 34, pl. 33) : 🗲 🗷 🔾 .

gravé le signe éphémère de l'époque 'archaïque, sur l'autre l'hiéroglyphe classique (1). L'hypothèse 'd'une graphie défective, formulée par Griffith, semble, d'autre part, assez fragile : en haussant un peu le śrh et le bras, un — aurait trouvé place sans peine.

Cette ville s'appelait donc 'p. Je n'en ai pas découvert d'autre exemple certain (2).

3° Au centre de l'inscription se dresse un objet vertical, énigmatique au premier abord. Griffith (loc. cit.) et Sethe (3) y voient un trait un peu accentué. Selon Borchardt (loc. cit.), il s'agirait peut-être d'un «bâton (« Stock », « Stab ») arrondi au sommet » (4), forme aucienne de { (qui n'apparaîtrait pas avant l'Horus (5)). Newberry (6) pense à une lance ou un bâton (« a spear or a

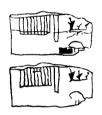


Fig. 2. Doublet fragmentaire de la fig. 1.

En haut, fac-similé; en bas, dessin rectifié par Borchardt.



Fig 3. Arme du Bédouin sur la tablette Mac Gregor.



Fig. 4. Relief de Sékhemkhet au Sinaï (détail).

staff ») et fait un judicieux rapprochement avec la «lame très longue » du Bédouin de la tablette Mac Gregor (fig. 3) (7). Il me semble, en revanche, que cette arme est différente de celle figurée sur le relief de Sékhemkhet au Sinaï (fig. 4) (8) : cette dernière possède un renflement central qui lui est propre.

- (1) Stèle du Caire : Quibell, Arch. Obj., n° 14.631; stèle de Philadelphie : Вакке, о. с., (fig. 15, p. 31). Pour le détail étudié ici, voir, en outre, Ретвіе, Abydos 1, pl. 5.
- (GAUTHIER, Dict. géogr. 1, p. 141)?
 - (3) Beiträge (= Untersuchungen 3), p. 63.
- (4) En réalité le sommet est pointu, et non arrondi.
- (5) Ceci est maintenant inexact (cf. p. 146, n. 1).
- (6) PSBA 34, p. 285. Cette opinion est adoptée par M. Vandier (o. c., p. 842, n. 5): * . . . un large trait en forme de massue..
 - (7) ZAS 35, fig. p. 8.
- (8) GARDINER, PEET and ČERN', Sinai 12, pl. I, I (a). Ce relief, attribué jusqu'ici à l'Horus Sémerkhet, vient d'être rendu par M. LAUER (BSFE n° 18, p. 28-29) à l'Horus Sékhemkhet,

Ce ne peut, à mon avis, être un simple trait : le sommet pointu serant inexplicable, ainsi que le manque de parallélisme entre les bords verticaux, qui vont en s'évasant de bas en haut; une séparation entre le roi, représenté par son nom d'Horus, et la divinité (cf. infra) serait absurde (ils se regardent face à face). Ce ne peut être, non plus, une variante archaïque du signe de l'année (1). Newberry avait raison, je crois, d'y reconnaître une sorte de lance (2).

4° En haut et à droite, un animal couché, diversement interprété selon les auteurs :

Petrie (o. c., 22): "The figure of Hathor with the feather between the horns is already known".

Griffith (loc. cit.): « The animal might be a goat or a tragelaphus sheep (as at Mendes), but is much more like a cow, with an ostrich feather between its horns ».

Sethe (loc. cit.): «... eine liegende Kuh $\underline{\underline{*}}$, die zwischen den Hörnern das Zeichen $\underline{\underline{*}}$ trägt. In der Kuh mit dem Zeichen für «Jahr» wird man kaum etwas anderes als eine Darstellung der Sothis erkennen können».

Borchardt (loc. cit.) admet cette explication. Il ajoute qu'à côté du signe de l'année se trouve un trait et comprend of wp-rnpt « début de l'année ».

M. Parker (3): "The figure of a recumbent cow (Isis-Sothis) which has the sign for "year" with a stroke between its horns".

M. Vandier (loc. cit.): . . . une vache couchée, entre les cornes de laquelle se dresse le signe de l'année ».

L'identification de cet animal ne présente cependant aucune difficulté : le corps massif et la forme des cornes sont caractéristiques d'un bovidé (4). A bien examiner la photographie, on voit que les deux traits placés entre les cornes s'incurvent et se rejoignent à leur sommet, dessinant très nettement une plume d'autruche, comme l'avaient reconnu Petrie et Griffith (5). M. Fischer m'écrit :

dont la pyramide a été récemment découverte à Saqqarah.

(1) Le signe de l'année, de forme tout à fait semblable à celle de l'hiéroglyphe classique, est en effet connu dès le règne de l'Horus , successeur de l'Horus Djer (EMEAY, Great Tombs 2, p. 102 et fig. 105).

⁽²⁾ Ce n'est, comme le prouve la tablette Mac Gregor, ni une massue ni un simple bâton.

⁽³⁾ Calendars, p. 33-34.

⁽⁴⁾ Personne, à ma connaissance, n'a supposé que l'animal pouvait être un taureau.

⁽³⁾ Les dessins publiés par Newberry (o. c., pl. 31, 5), MM. Parker (o. c., fig. 15, p. 34) et

Petrie n'a pas précisé de quelle divinité il s'agissait. Or il existe une déesse dont la figuration tardive correspond parfaitement à l'animal reproduit sur la tablette de Djer: Śhat-Ḥr, de Momemphis dans le troisième nome de Basse Égypte (1), adorée sous la forme d'une idole portant une plume d'autruche entre les cornes (2). Le Wörterbuch (3), qui ne donne pas d'attestation antérieure aux textes des Pyramides, signale brièvement ses principales fonctions (nour-

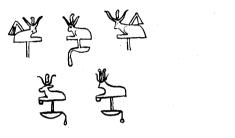


Fig. 5

Fig. 6

Fig. 5. Enseignes de la déesse Sékhat-Hor. En haut, d'après Bissing U. Kees, Re-Heiligtum 2, pl. 6; en bas, d'après Pyr. 1375 b (M et N). Fig. 6. L'hiéroglyphe 1111 du tombeau de Mérérouka.

rice d'Horus, dispensatrice des richesses en troupeaux) et rappelle qu'elle est souvent assimilée à Hathor (4). Malgré quelques variantes de détail d'une représentation à l'autre, rien ne permet de douter que nous soyons, avec ce monument, en présence d'une très ancienne mention de cette divinité (fig. 5) (5).

Vandier (o. c., fig. 563, 1, p. 843) montrent une plume, bien que ces auteurs préfèrent une autre explication. La protubérance à gauche de la plume, à peu près en son milieu, est une éraflure accidentelle.

- (1) SETHE, Urgeschichte, \$ 67 et 145; Kees, Götterglaube, p. 210; Bissing v. Kees, Re-Heiligtum, p. 6. Ce nom est généralement traduit : « Celle qui se souvient d'Horus».
- (2) Sethe, Urgeschichte, \$ 11. Cette idole serait la vache sacrée momifiée (Lacau, Sur le système hiéroglyphique (= Bib. Et. IFAO 25), p. 111).
 - (3) 4, p. 235, 6-11.

- (4) Elle est également assimilée à lsis (Vander Religion², p. 235, n. 2). Sur cette divinité, voir Vander, id., p. 68 et 235, n. 3 et Sethe, Urgeschichte, \$ 35.
- (5) Il n'y avait, semble-t-il, à l'origine qu'une plume sur l'idole : "Les cornes étaient vues de face et le corps de profil, les scribes ont pu hésiter sur l'emploi d'une ou de deux plumes" (Lacau, o. c., p. 114). D'après M. Lacau encore (communication orale), chacun des deux exemplaires de cet attribut, dans le cas de la duplication, protégerait magiquement une moitié du corps.

10.

5° Au-dessous de la déesse, un signe . Petrie, qui lisait . avait, en conséquence, traduit : «marshland». Les autres égyptologues qui en ont traité (1) l'ont identifié à mu et, sauf Griffith, ont compris : «sht, saison de l'inondation». De fait, il ressemble beaucoup à l'exemplaire soigné du tombeau de Mérérouka (fig. 6) (2) et, bien que sur les tablettes d'Abydos les tiges soient plus allongées et les feuilles plus détachées, c'est à cette hypotèse que je m'arrêterai, sans pouvoir décider de la lecture (sh ou ši).

6° Enfin, en bas et à droite, sur le doublet fragmentaire (fig. 2), Borchardt avait cru reconnaître un groupe qu'il donne ne permet pas de retenir cette lecture : la partie gauche du signe supérieur, recourbée vers la droite, n'est pas symétrique de la partie droite qui, elle-même, se prolonge beaucoup trop bas. Sur la tablette principale, telle que la reproduit Petrie, on croit apercevoir des traces. Cependant, M. Fischer, après collation de l'original, conclut : «I see no evidence whatever of any signs at the lower right. And there is no indication that any signs have been removed here or elsewhere on the plaque. » Mieux vaut donc, provisoirement, abandonner l'étude de cette partie du texte.

Devant tant d'hypothèses à propos de chaque point de détail, on ne s'étonnera pas de la variété des interprétations d'ensemble. Le seul groupe qui ne présente aucune difficulté est le nom royal. Pour le reste, voici ce qui a, tour à tour, été suggéré :

- 1° Petrie comprend "Hathor in the marshes of King Zer's City of Dep" et ajoute: "This label may have been attached to an offering made from Buto at the royal tomb. Unless the continuity of the name can be disproved, it shows that Buto far down in the marsh of the Delta was already established at the beginning of the 1st dynasty, and named after Zer just as the farms and towns of the Old Kingdom were named after the kings who founded them."
- 2° Sethe admet un rapport entre la vache (Sothis d'après lui) et ** (saison de l'inondation).

⁽¹⁾ GRIFFITH, loc. cit.; Sethe, Beiträge, p. 63; Borchardt, loc. cit.; Parker, loc. cit.; Vandier, Arch., loc. cit.

⁽²⁾ D'après LACAU, o. c., figure de la page 26.

3º Borchardt, après avoir accueilli comme possible la mention de Bouto, écrit, complétant les deux tablettes l'une par l'autre : « Es stand beide Male da : « Hundssternneujahr, Ueberschwemmungsjahreszeit, zweiter Monat, (nämlich erster Tag)». Für die Schreibung des Monatsersten nur unter der Bezeichnung des Monats sind Beispiele vorhanden (S. ÄZ 1899, 92, Z. 4.).

Dem zu erwartenden Einwurf, daß in den Datierungen die Monate vor der Jahreszeit stehen müßten, möchte ich dadurch begegnen, daß er sich herum ganz alte Zeit, aus der wir Datierungen noch nicht kennen, handelt, und daß dies hier nicht eigentlich als Datum aufzufassen nötig ist. Mir scheint es, daß die Inschrift bedeuten soll, daß das Hundssternneujahr zum ersten Male (der Strich, neben dem Jahreszeichen zwischen den Hörnen der Kuh?) in den zweiten Monat des Wandeljahres fiel, also dasselbe, was wir oben aus dem «ersten Male des Festes der Zeitordnung» abgelesen hatten. Der lange, oben abgerundete Stab könnte eine alte, bisher unbekannte Schreibung für Jahr sein, denn die sonst übliche, auch solang vor der eigentlichen Inschrift stehende Form des Jahreszeichens kommt erst (Sethe, Untersuchungen 3, 65) von Usaphais vor...

Sollte meine Ansicht sich bewähren, so hatten wir auf diesem Plättchen gleichzeitige Aufzeichnungen des Hundssterndatums aus dem 8. oder 9. Jahre des Königs Athothis-Der.

4° M. Parker: «Sothis, the opener of the year, the inundation. »

De mon étude, il ressort que ces monuments ne nous apportent aucun renseignement sur la chronologie ou la datation. Ce sont des étiquettes de lances offertes par la ville de 'p (symbolisée par sa divinité) à la tombe de l'Horus Djer (représenté par son nom). Déesse et roi se font face comme sur d'autres inscriptions archaïques (1). Il est possible que cette ville n'ait pas été très éloignée de Momemphis, centre du culte de Sékhat-Hor. Dans ce cas, l'arme reproduite sur la tablette Mac Gregor n'aurait pas été l'apanage des voisins orientaux de l'Égypte, mais aurait également servi dans l'Ouest du Delta et peut-être aussi chez les nomades occidentaux.

l'Horus Aḥa, trouvée à Nagada (Vikentiev, ASAE 33, pl. 1-3), et tablette de l'Horus (Petrie. o. c. 1, pl. 12. n° 2).

⁽¹⁾ Exemples de Nekhabit et Ouadjit faisant face au nom d'Horus (c'est-à-dire, comme dans le cas examiné ici, au roi lui-même) : tablette de

II. Attestations du mot inw «apport, produit » sous la deuxième dynastie

Le Wörterbuch (1), dont les auteurs semblent avoir quelque peu négligé les courtes et obscures inscriptions archaïques, ne mentionne pas d'exemple de ce substantif antérieur à l'Ancien Empire. J'espère prouver que ce mot est bien attesté, dès la fin de la seconde dynastie dans les textes suivants (2).

- a. Fragment d'empreinte de cylindre sur un bouchon de jarre (fig. 7 a): Petrie, Roy. Tombs II, pl. 22, n° 184. Weill (3) traduit : « Sceau des apports du Nord ».
- b. Fragment d'empreinte de cylindre sur un bouchon de jarre (fig. 7 b): Peirie, Abydos 3, pl. 9, n° 1. Même inscription que a.
- c. Fragment d'empreinte de cylindre sur un bouchon de jarre (fig. 7 c): Petrie, Roy. Tombs 2, pl. 22, n° 185. Weill (4) traduit : « Sceau du . . . journalier »
- d. Fragment d'empreinte de cylindre sur un bouchon de jarre (fig. 7 d): ibid., n° 186. Weill (5) traduit : « Sceau des apports. . . ».
- e. Fragment d'empreinte de cylindre sur un bouchon de jarre (fig. 7 e):
 ibid., n° 181. Weill (6) traduit : « Sceau des apports des domaines Sati et . . .
 ni nib tooui ». Newberry (7) comprend : « Conqueror (?) of Palestine (?) ».
 Gauthier (8) définit comme la « région située au Nord-Est et à l'Est de l'Égypte, Sinaï, Palestine et Syrie, c'est-à-dire. . . tout ce que les Égyptiens connaissaient de l'Asie antérieure », région mentionnée encore, selon lui, sur une pièce de jeu provenant également de la nécropole royale d'Abydos (9).
 M. Černý (10) adopte la traduction de « Conquérant » pour J, mais voit dans le nom géographique le plus ancien exemple connu de Séthroè, ville orientale du Delta, annexée par conséquent assez tard au territoire égyptien, contrairement

^{(1) 1,} p. 91, 12-18.

⁽³⁾ Sauf le texte **c**, reproduit ici seulement à cause du signe $\widehat{\bullet}$ (cf. ci-dessous).

⁽³⁾ II et III dyn., p. 116, n° 184.

⁽⁴⁾ O. c., p. 116, n. 185.

p. 116, n° 186. p. 115, n° 181.

⁽⁷⁾ Opinion consignée dans Genn, ASAE 28, p. 160.

⁽⁸⁾ Dict. géogr. 5, p. 95.

⁽⁹⁾ Petrie, Roy. T. 1, pl. 12, n° 12 et 13 (photographies), et pl. 17, n° 30 (dessin).

⁽¹⁰⁾ ASAE 44, p. 295-299.

à l'avis de M. Junker (1). MM. Drioton et Vandier consignent ces deux opinions. sans marquer une préférence pour l'une ou pour l'autre (2).

- f. Fragments des quatre empreintes de cylindres sur un bouchon de jarre (fig. 7 f): Peet and Naville, Cemeteries of Abydos 1, pl. 10, nº 4. Les deux bandes inférieures reproduisent la même inscription que e. La bande supérieure comprend, outre le nom royal, les mentions d'un domaine et d'un dieu, connus par d'autres empreintes du même souverain (3).
- g. Inscription gravée sur un vase en diorite trouvé dans la pyramide de [fig. 7g]: Fiath and Quibell, Step Pyramid 2, pl. 89, n° 6; Gunn, ASAE 28, 160; Le Caire, Journal d'entrée, n° 55.266. Gunn (o.c.) commente ainsi le passage qui nous intéresse: « [a conqueror (?) of foreign Lands ». Notes. The meaning of iny « bring » with a word meaning a foreign country as object is not clear; it may refer to reaching foreign countries, as in [a conqueror (?) of bringing their inhabitants as captives. plural written as singular, cf. the archaically written titles [a conqueror (?) of plural written as singular reference to Sekhemib as a foreign conqueror. With [a conqueror (?) of Palestine (?) » on sealings of Peribsen » (4). La traduction de Gunn est reprise par Firth et Quibell dans leur publication (p. 121) et par M. Černý dans l'article précité.
 - (1) ZAS 75, p. 77-84.
- (2) Drioton et Vandier, L'Égypte³, p. 164; Vandier, Arch. 1**, p. 860.
- (3) Mentions du domaine: Petris, Roy. T. 2. pl. 22, n° 178-180: mentions du personnage divin: ibid., n° 178, 179, 199, 200 (pl. 22 et 23) et Garstang, Mahásna an l Bét Khallaf, pl. 9, n° 4. Ce dieu a été étudié par Miss Murray dans AE, 1934, p. 115-117. La lecture de son nom, sur ces empreintes, n'est pas claire au premier abord. Griffith (Roy. T. 2, p. 53) le commente ainsi: "... a group (?) —, the bird in which is very variable, attached to male deities, in 179 Set, in 178 Osiris (?), in 199 Shu (?)". Weill (o. c., p. 77, 105, 106 et 114) pense à Horakhty ("Hor-Khouti"). Miss Murray a montré qu'il fallait l'identifier avec le s's nb Thuw, dont un

relief du temple de Sahourë' fournit une représentation. Les deux traits horizontaux parallèles que Weill avait pris pour le groupe shty sont les traces d'un s' un peu effacé. Certains dessins de Toiseau peuvent prêter à confusion (ou Hr?). mais l'empreinte Roy. T. 2, pl. 22, nº 179 ne laisse aucun doute : c'est un . En écriture horizontale nous trouvons tantôt la graphie 🔪 🕳 (Roy. T. 2, pl. 23, n° 200; Mahasna, loc. cit.), tantôt la graphie — 🔪 (Roy. T. 2, pl. 22, nº 178, et pl. 23, nº 199). La solution de cette difficulté est donnée par l'empreinte Roy. T. 2, pl. 42, n° 179, où ce nom est écrit ... Le groupement - set une application de la règle des métathèses apparentes (Lefebyre, Gr., \$ 63).

(4) Ce sont nos empreintes e et f.

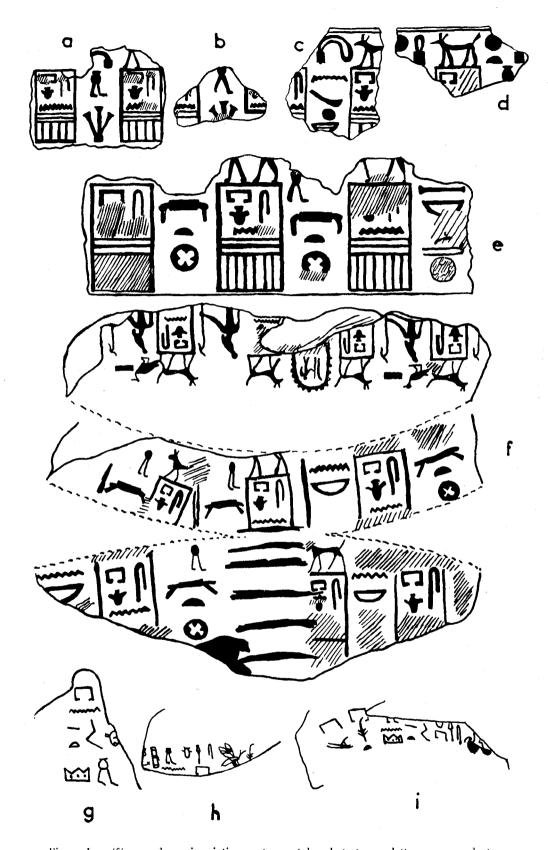


Fig. 7. Les références de ces inscriptions se trouvent dans le texte, aux lettres correspondantes.

BIFAO en ligne

- h. Inscription gravée sur un vase en diorite trouvé dans la pyramide de (fig. 7 h): Firth and Quibell, o. c. 2, pl. 89, n° 3; Le Caire, Journal d'entrée, n° 55.287.
- i. Inscription gravée sur un vase en diorite (?)(1) trouvé dans la pyramide de (fig. 7 i) Firth and Quibell, o. c. 2, pl. 89, n° 3; Le Caire, Journal d'entrée, n° 59.143.

La réunion des documents permet de préciser davantage le sens des uns et des autres :

- 1º Il faut, je crois, restituer \bigcirc (cf. a et c) ou \bigcirc (cf. d) au-dessus du signe \bigcirc sur les empreintes b, e et f. La reproduction au trait dans Cemeteries of Abydos (fig. 7 f) semble quelque peu hâtive (2), mais il est visible, sur e et f, que le sommet de \bigcirc , plus bas que la tête de l'animal séthien, laisse un espace suffisant pour loger l'hiéroglyphe du sceau, comme l'avait proposé Weill. On doit donc, je pense, revenir à la traduction que cet auteur avait publiée dans son travail sur les deuxième et troisième dynasties. Ce sens convient tout à fait à des inscriptions de jarres, véritables étiquettes garantissant le lieu d'origine du produit contenu dans le vase (nous parlerions aujourd'hui d'appellation contrôlée ») (3).
- 2° Cette restitution nous permet d'identifier le f des empreintes avec le substantif inw, dont le Wörterbuch (loc. cit.) signale trois graphies anciennes : f, f, f, f. Ces documents offrent une variante archaïque de f, f, f, pluriel apparent d'un type bien connu (4).

C'est également ce mot qu'on trouve écrit sur les vases de Saqqarah (g, h et i). Newberry, on l'a vu, avait fait de fine une apposition au nom royal exaltant les succès militaires du souverain. Bien qu'il n'y ait là aucune impossibilité grammaticale, cette hypothèse est contredite par la modestie de l'objet.

- (1) La publication de Firth et Quibell omet d'indiquer la matière du vase. La comparaison avec les photographies des exemplaires g et h montre qu'il est, lui aussi, en diorite.
 - (2) Cf. le dessin de 🕺 sur la bande médiane.
- (5) Notons, au passage, que ces inscriptions d'empreintes établissent l'équivalence, à l'époque
- ancienne, des hiéroglyphes \bigcirc (a et c) et \bigcirc (d), dont la lecture commune est \underbrace{htm} (d) (Sauneron et Yoyotte, dans Lefebyre, $Gr.^2$, p. 413, n. 3).
- (4) FAULKNER, Plural and Dual, \$ 1 et 36; GARDINER, $Gr.^2$, \$ 77; LEFEBVRE, Gr., \$ 121; Schott, Hieroglyphen, p. 85, 99 et 100.

10 A

Le Wörterbuch (loc. cit.) commente ainsi inw: «I. Herbeigebrachte Gaben. Lieferungen-oft im Sinne von Abgaben, Tributgaben, Geschenk. II. Produkte (eines Landes u. ä.). » Quelle valeur lui donner dans ces textes? Les fournitures de la tombe royale ou des magasins du palais peuvent avoir été des cadeaux, des tributs ou des marchandises obtenues par voie d'échange commercial. La traduction «apport» que j'ai adoptée ci-dessous est donc assez arbitraire, le sens de produit conviendrait également.

3° Comment transcrire et traduire $\bullet \bullet \bullet$? Nous avons le choix entre deux lectures (zm(yt) et bss(t) et trois sens («pays montagneux», «pays étranger» et « désert»). J'opterai pour bss(t) «pays montagneux». Il est peu vraisemblable, en effet, que la diorite ait été régulièrement extraite d'un territoire non contrôlé par l'Égypte.

A l'époque classique et, à plus forte raison, sous les premières dynasties, la signification de ce terme reste quelque peu dans le vague. Nous avons là des documents qui, étudiés, peuvent nous apporter un éclaircissement. L'analyse pétrographique permettra, sans doute, de déterminer la carrière d'où furent extraits les blocs utilisés pour la confection des vases g et h, et probablement aussi i. Les courts textes qu'ils portent nous autorisant à conclure que la région dont cette roche est originaire faisait partie, à l'époque archaïque, de la ..., il appartient désormais aux minéralogistes de la découvrir et, par voie de conséquence, de nous montrer, sur la carte géographique, que la ... comprenait, à cette époque, tel ou tel point précis.

⁽¹⁾ Jarres marquées au nom de : Quibell.

Hierakonpolis 1, pl. 36-38.

(2) Pour la transcription de ., voir cidessous 3°.

4º Newberry, nous l'avons vu, avait traduit a par «Palestine (?) » et Gauthier élargissait encore l'étendue de ce territoire (du Sinaï à la Syrie). M. Černý fit remarquer que, le déterminatif de ce mot étant le signe de la ville (&) et non ou , ce nom ne pouvait, à l'époque ancienne, avoir désigné toute une région et l'identifia avec Séthroè, cité du Delta oriental (!) (il est nécessaire, pour cela, de supposer un , non exprimé).

Je pencherai plutôt en faveur d'une autre identification : Séhel, dont le Dictionnaire Géographique de Gauthier (2) nous fournit une graphie , c'est-à-dire exactement ce que nous avons sur les empreintes archaïques.

5° Cette hypothèse est confirmée par le bouchon f, où cette empreinte est associée à une autre qui nous donne la représentation d'un dieu porteur de la couronne blanche: Ach, le même que l'on retrouve chez Sahourē qualifié de « Seigneur des Tehenou » (cf. supra, p. 151, n. 3). Étonnante au premier abord, la présence à Séhel d'une divinité libyenne n'a rien d'invraisemblable : des rapports entre la Nubie et la Libye sont prouvés dès la Vle dynastie (3); si ma traduction de est correcte, ces documents attestent qu'ils existaient déjà sous la Ile.

Voici donc les traductions de ces textes que je propose :

- a et b. « Sceau des apports du Nord (?)».
- c. «Sceau...».
- d. «Sceau des apports...».
- e. et f. «Sceau des apports de Séhel...».
- g (4). «Apport du Pays Montagneux... [au roi de Haute et de Basse Égypte Sékhem-] ib-Per-en-maât ».
- h. «Apport [du... Pays Montagneux (?)] à la Chambre des Provisions du roi de Haute et de Basse Égypte Sékhem-ib-Per[-en-maât]».
- i. «Apport du Pays Montagneux au Magasin du Palais [du roi de Haute et de Basse Égypte], Celui des Deux Déesses, Sékhem-ib-Per[-en-]maât ».
- (1) L'état de la question de Séthroè dans Gardiner, Onomastica 2, p. 175-176, \$ 411.M.
 - (2) 5, p. 94-95.
 - (3) YOYOTTE, BSFE no 6, p. 9 et suiv.
- (4) En g, h et i, il faut supposer que la préposition n n'est pas exprimée; voir Schott, o. c.,

p. 55. Il faut également admettre une forte antéposition honorifique du nom royal; pareille chose arrive plus tard, par exemple dans la phrase «aimé de + nom divin + épithètes», où le participe mry est rejeté tout à la fin du groupe.